



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 15 octobre 2020

OBJET

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : **Jeudi 22 octobre 2020 à 18H00**
Salle des fêtes d'YZEURES/CREUSE

ORDRE DU JOUR

- Intervention du Président de la Région Centre-Val de Loire,
- Approbation des procès-verbal du 10 septembre 2020,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Conseil de Développement,
- Ajustement du règlement intérieur,
- Tarifs de l'eau,
- Tarifs de l'assainissement,
- Eau et Assainissement - Transfert des biens de la commune de Preuilley/Claise,
- Financement du service Déchets ménagers - Choix entre TEOM et REOM,
- Projet photovoltaïque à Preuilley/Claise,
- Assurance statutaire - Adhésion au contrat de groupe du Centre de Gestion,
- Service commun ADS - Renouvellement de la convention,
- DM n° pour le budget annexe développement économique et touristique,
- Constitution de nouvelles provisions pour risques au budget annexe développement économique et touristique,
- Modification statutaire de Touraine Propre,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Hénault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com